-K. D-

TERRITOIRE DE RUHENGERI ERRITOIRE DU RUANDA-URUNDI

Ruhengeri le 11 Décembre 1958.-

RUANDA-URUNDI GEBIED

(*) Nº A/3.194/AI.14

Réf. nº:

Annexe Bijlage

Objet Voorwerp:

Annulation Jugement.

Monsieur le Substitut du Procureur du Roi

KIGALI

Monsieur le Substitut.

En réponse à votre lettre 10314/D.69/Gén./JG du 22 novembre, j'ai l'honneur de porter à votre connaissance que le requerant Sinamenye s'est présenté au Tribunal de Territoire le 15/8/58, soit dans les délais voulus pour obtenir la révision du jugement prononcé le 29.5.58 par le tribunal de chefferie Mulera.

Ceci résulte des aveux mêmes du greffier qui déclare qu'il a vu Sinamenye à la date indiquée, lui a remis une lettre pour le greffier du Tribunal de chefferie afin d'obtenir copie du jugement, mais n' a pas inscrit la demande de révision au rôle. Lorsque la copie du jugement lui parvint, le délai était expiré de 3 jours.

Je joins copie du jugement du tribunal de Territoire et copie du jugement du Tribunal de chefferie.-

L'Administrateur de Territoire DE MAN.J.

Ruhengeri

3375